

» En juin 2006, LuxTrust a obtenu de la CSSF l'agrément en qualité de PSF

LuxTrust, un modèle à suivre

LuxTrust S.A. a été constituée le 18 novembre 2005 entre le gouvernement luxembourgeois et certains grands acteurs du secteur privé, notamment du secteur financier, qui en sont les actionnaires.

JOSY BARTHOL

.....

LuxTrust permet de répondre à un besoin de sécurité accrue dans le commerce électronique, tant pour le gouvernement que pour le secteur financier et les autres acteurs de l'économie luxembourgeoise, ainsi que pour les citoyens, tout en gardant une orientation

internationale à travers l'adoption de standards internationalement reconnus.

LuxTrust a obtenu en juin 2006 le statut de PSF (Professionnel du secteur financier) qui permet de travailler étroitement avec les acteurs du secteur financier.

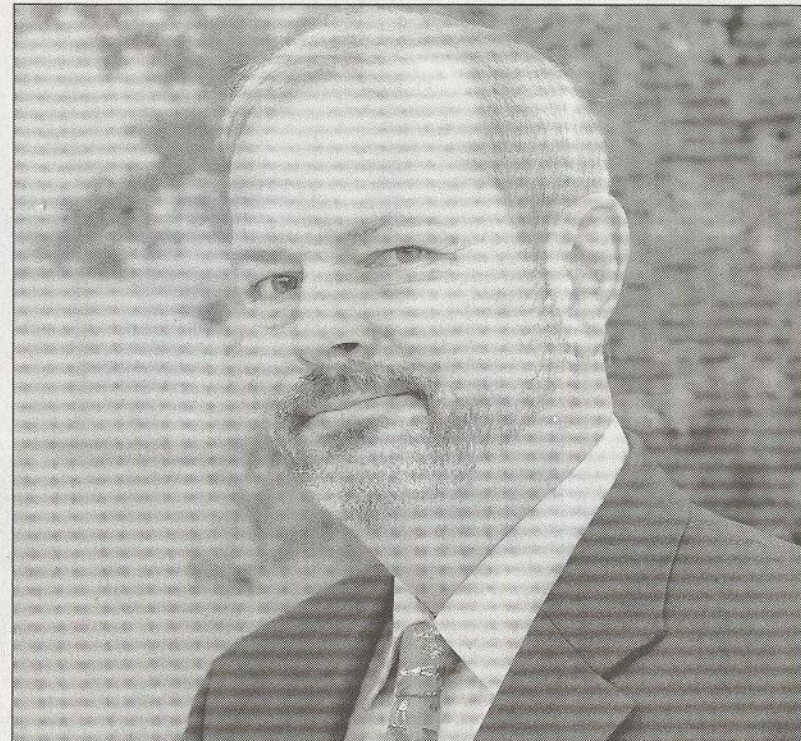
La solution sécuritaire proposée par LuxTrust pour ses utilisateurs permet non seulement de mutualiser les coûts de la solution mais également d'assurer que l'évolution de l'environnement technologique et légal pourra être prise en compte rapidement et de façon mutualisée à travers LuxTrust.

LuxTrust S.A. vient de lancer la commercialisation de ses «certificats SSL/TLS» (Secure Socket Layer/Transport Layer Security) et de ses «certificats Objet», qui permettent d'identifier et de sécuriser

des serveurs et des applications en ligne. Ces certificats garantissent notamment l'authentification électronique de serveurs et de sites web, de même que celle de logiciels ou d'applications. Ils garantissent des communications et des transactions électroniques sûres et fiables.

UNE EXPÉRIENCE CONFIRMÉE

Pour la distribution des certificats serveurs SSL/TLS et des certificats Objet, LuxTrust S.A. a choisi un partenariat avec la Chambre de Commerce qui assurera le rôle de distributeur pour le compte de LuxTrust S.A. L'autorité de certification électronique profite ainsi de l'expérience que la Chambre de Commerce a développée en la ma-



IMPACT BANCAIRE

Nous avons demandé l'avis de Franck Rockenbrod, directeur, Dexia Online Strategy, à propos de l'impact de LuxTrust sur les banques et la place financière.

«La globalisation des marchés et la libéralisation des échanges de services financiers paneuropéens vont catalyser davantage la mise en place de nouveaux modèles économiques, intégrant progressivement en ligne des processus complètement automatisés entre plusieurs acteurs. Les gains de productivité et de performance en seront multiples.

Face aux opportunités de cette nouvelle économie des réseaux ouverts, les nouveaux mécanismes de la signature électronique doivent avant tout relever les défis liés à la sécurité et à la confidentialité dans les échanges de données.

Les principales banques de la

place disposent d'une grande expérience en matière de solutions sécuritaires sur Internet depuis le lancement du WebBanking dans la seconde moitié des années 1990. La mise en place et la maintenance des nouvelles technologies de signature électronique de haut niveau sont complexes et onéreuses.

SOLUTIONS SÉCURITAIRES

Ainsi, la migration progressive des plates-formes bancaires vers des mécanismes de signature électronique interopérables et mutualisables, tels qu'offerts par LuxTrust, constitueront un atout complémentaire pour l'avenir de la place financière.

En capitalisant notamment sur les avantages de la place, LuxTrust permettra d'offrir prochainement des solutions sécuritaires de haut niveau à coûts partagés, d'assurer le contrôle financier et des risques opérationnels, de veiller à la conformité légale et réglementaire, et de gérer des interfaces communes pour tous les acteurs et tous les utilisateurs. Du fait que les besoins en terme de signature électronique sont primordiaux dans les applications de type business (G2B et B2B), dans la première phase du projet, les partenaires bancaires de LuxTrust ont intégré la certification LuxTrust dans la nouvelle version de la plate-forme interbancaire Multiline.

Après cette première phase, l'intégration de LuxTrust dans d'autres interfaces bancaires, notamment vers le citoyen, se fera en fonction de plus-values possibles avec les différentes applications d'eGovernment.»

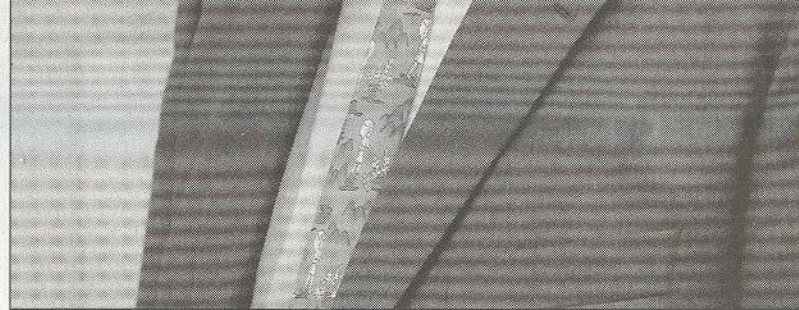


photo: Martine May

Franck Rockenbrod, vice-président de LuxTrust

tière depuis plusieurs années déjà. En effet, la Chambre de commerce offrait jusqu'à présent des certificats «SSL/TLS» et «Objet» émis par la société Globalsign.

Au cours des mois à venir, les certificats Globalsign «SSL/TLS» et «Objet» seront remplacés à leurs échéances par des certificats LuxTrust. Les certificats Globalsign déjà émis garderont toute leur validité jusqu'à leur expiration. Avec les nouveaux certificats de LuxTrust S.A., les clients se verront offrir une palette de produits plus large avec des certificats d'une validité de 1, 3 ou 5 ans.

En ce qui concerne les certificats individuels, destinés aux personnes physiques et aux professionnels, tels que les cartes à puces (smartcards) qui permettent, entre autres, la signature électronique, ceux-ci seront disponibles dans une première phase pour les professionnels souhaitant utiliser des applications business dans le cadre de projets pilotes sélectionnés, avant la fin du premier semestre 2007. Les personnes physiques et toutes les entreprises intéressées auront, de leur côté, la possibilité d'acquiescer un tel certificat au cours du second semestre 2007.